

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

**Procès-verbal** de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 juillet 2017 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

**Sont présents :** Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Michel Bernard, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Raynald Avoine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

**Sont également présents:** Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 20 heures et déclare la séance ouverte.

**2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2017-07-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

À l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.-Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3.-Adoption des résolutions de la séance du 5 juin 2017
4. Lecture et approbation des comptes
5. Correspondance
  - a) Remerciements de l'École secondaire de Saint-Paul
  - b) Annonce de la ristourne du Groupe coopératif Dynaco
  - c) Réception de la ristourne de la MMQ
6. Administratif
  - a) Modification du règlement 2006-03 Règlement d'emprunt pour les Habitations du Buton inc,
  - b) Modification de la résolution 2017-02-06 Annulation de soldes résiduaire pour règlements d'emprunts antérieurs
7. Incendie
8. Voirie
  - a) Adjudication pour la fourniture et la pose de 260 tonnes métriques d'asphalte
  - b) Réfection d'une partie de la 4<sup>ème</sup> Avenue et d'autres chemins municipaux
  - c) Suivi du dossier de réfection du rang 3 ouest
9. Eau
  - a) Application de l'Article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
10. Eaux usées
  - a) Suivi du dossier
  - b) Factures des experts en évaluation et en agronomie pour la fixation de l'indemnité définitive dans le dossier d'expropriation de Sylvie Lavoie.
11. Loisirs
  - a) Demande de modification d'une activité du terrain de jeux
12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
  - a) Suivi de la rencontre avec Me Johanne Cloutier concernant la forme de propriété pour le Parc du 150<sup>e</sup>
13. Résolutions diverses
  - a) Demande de soutien de l'Arc-en-Ciel
  - b) Facture de WSP pour la production du plan d'intervention et son suivi
  - c) Programmation de la TECQ
  - d) Inspection et nettoyage de conduites en relation avec le plan d'intervention
  - e) Remplacement du photocopieur
  - f) Demande d'aide pour la construction de la Maison d'Hélène
  - g) Offre gratuite de tableaux
  - h) Représentant de la municipalité sur le comité MADA
14. Varia ouvert
  - a) Suivi du plan d'action de la démarche MADA
  - b) Suivi des activités du Chemin St-Rémi
  - c) Suivi du dossier des abris d'hiver
  - d) Service de collecte de textiles
  - e) Communication de la FQM

- f) Document «Parcours de la candidate» en prévision des prochaines élections municipales
- g) Offre d'agent de la faune nuisible
- h) 125 ans de service des religieuses dans les villages de Bellechasse et ailleurs
- i) Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement

15. Période de questions

16. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

#### **2017-07-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2017**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 5 juin 2017 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

À l'unanimité.

### **4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

#### **2017-07-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1700251 à C1700282 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 61 947.70\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2017-07-03

---

Claudette Aubé

### **5. CORRESPONDANCE :**

- A)** Des remerciements ont été adressés par l'École secondaire de Saint-Paul concernant la participation au Gala Méritas.
- B)** Le Groupe coopératif Dynaco annonce une ristourne de 315.38\$ à la municipalité.
- C)** La MMQ a versé une ristourne de 2 296\$ à la municipalité sur ses couvertures d'assurances.

### **6. ADMINISTRATIF :**

#### **2017-07-04 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2006-03 RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LES HABITATIONS DU BUTON INC,**

Attendu le règlement 2006-03 décrétant l'aménagement d'une conduite sanitaire raccordée à un champ d'épuration communautaire pour les Habitations situées sur la 14<sup>ème</sup> rue, y compris la réalisation des études préliminaires et les plans et devis, comportant une dépense de 50 000\$ et un emprunt du même montant remboursable en 5 ans;

Attendu l'approbation du règlement 2006-03 émise par le ministre des Affaires municipales et des Régions le 10 août 2007;

Attendu que les travaux prévus au Règlement 2006-03 n'ont pas été réalisés et qu'il n'est plus requise de les réaliser;

Attendu que la municipalité peut modifier, par résolution des articles de règlement, lorsque cette modification ne change pas l'objet du règlement et n'augmente pas la charge des contribuables;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de modifier les articles 3 et 4 du règlement 2006-03 pour fixer la dépense autorisée à zéro dollar (0\$) et l'emprunt autorisé à zéro dollars (0\$).

À l'unanimité.

#### **2017-07-05 : MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-02-06 ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES POUR RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS ANTÉRIEURS**

Considérant la résolution 2017-02-06 et plus particulièrement son annexe, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu:

-Que les données du règlement 2007-07 de cet annexe soient remplacées par les informations suivantes:

Numéro du Règlement	2007-07
Dépense prévue au Règlement	4 970 721\$
Emprunt prévu au Règlement	4 970 721\$
Nouveau montant de la dépense	4 298 125\$
Nouveau montant de l'emprunt	4 136 000\$
Appropriation Fond général	0\$
Appropriation Subvention	162 125\$
Promoteurs	0\$
Paiement comptant	0\$
Solde résiduaire à annuler	834 721\$

-Que tous les autres éléments contenus dans la résolution 2017-02-06 demeurent inchangés.

À l'unanimité.

## **7: INCENDIE :**

Monsieur Christian Nadeau commente l'activité du Service incendie qui a servi les petits déjeuners aux jeunes de l'École de la Colline.

## **8. VOIRIE**

### **2017-07-06 ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 260 TONNES MÉTRIQUES D'ASPHALTE**

Considérant l'invitation à fournir des prix pour la fourniture et la pose de 260 tonnes métriques d'asphalte;

Considérant les prix reçus:

	Prix la tonne métrique	Commentaires
Les Constructions BML	114,40\$	1951,924\$ par mobilisation
Les Constructions HDF inc	108,40\$	0\$ par mobilisation
Jacques et Raynald Morin inc	114,50\$	200\$ par mobilisation

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'attribuer le mandat de fourniture et pose de 260 tonnes métriques d'asphalte aux Constructions HDF inc.

À l'unanimité.

**B-** Réfection d'une partie de la 4<sup>ème</sup> avenue

La réfection des trottoirs débuteront en août.

**C)** Suivi du dossier de réfection du rang 3 ouest

Un suivi du dossier est donné aux membres du conseil.

## **9 : EAU**

**A-** Application de l'Article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Des renseignements supplémentaires seront demandés concernant cet article de Règlement.

## **10 : EAUX USÉES**

**A-** Suivi du dossier

Le dossier pour fixer l'indemnité définitive suite à l'expropriation de Sylvie Lavoie a été entendu par le TAQ à la fin du mois de juin.

### **2017-07-07 : FACTURES DES EXPERTS EN ÉVALUATION ET EN AGRONOMIE POUR LA FIXATION DE L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE DANS LE DOSSIER D'EXPROPRIATION DE SYLVIE LAVOIE.**

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement des factures présentées par Germain Têtu, agronome consultant, au montant de 15 681.44\$ et Les Expertises immobilières de l'Islet au montant de 11 342.51\$ pour la fixation de l'indemnité définitive suite à l'expropriation de parcelles de terrain de Sylvie Lavoie.

À l'unanimité.

## **11: LOISIRS**

**A-** Demande de modification d'une activité du terrain de jeux

Les membres du conseil acceptent la sortie des jeunes du terrain de jeux à St-Fabien. De plus, il est demandé de faire faucher les champs qui entourent le terrain des loisirs.

## **12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

**A)** Suivi de la rencontre avec Me Johanne Cloutier concernant la forme de propriété pour le Parc du 150<sup>ème</sup>

Les membres du conseil ont pris connaissance de la contre-proposition qui sera soumise aux représentants de la Fabrique et sont en accord avec son contenu. Une rencontre de discussion sera prochainement tenue avec les représentants de la Fabrique.

## **13. RÉOLUTIONS DIVERSES**

### **2017-07-08 : DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ARC-EN-CIEL**

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de verser une somme de 50\$ dans le cadre de la campagne de financement populaire de L'Arc-en-Ciel.

À l'unanimité.

#### **2017-07-09 : FACTURE DE WSP POUR LA PRODUCTION DU PLAN D'INTERVENTION ET SON SUIVI**

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 640929 au montant de 10 031,57\$ présentée par WSP pour la réalisation de la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées.

À l'unanimité.

#### **C) Programmation de la TECQ**

Sujet reporté.

#### **2017-07-10 : INSPECTION ET NETTOYAGE DE CONDUITES EN RELATION AVEC LE PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de demander des prix à LCS pour poursuivre l'inspection et le nettoyage des conduites tel que requis par le plan d'intervention.

À l'unanimité.

#### **2017-07-11 : REMPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de remplacer la location actuelle du photocopieur par un appareil Canon modèle IRA-C5540 au coût de location mensuelle de 233,40\$ pour 5 ans et selon les modalités proposées par Réjean Massé de Bureautique Côte-Sud.

À l'unanimité.

#### **2017-07-12 : DEMANDE D'AIDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'HÉLÈNE**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de verser une aide financière de 200\$ pour la construction de la Maison d'Hélène.

À l'unanimité.

#### **G- OFFRE GRATUITE DE TABLEAUX**

Les membres du conseil acceptent le don de tableaux effectué par monsieur Denys Langlois.

#### **2017-07-13 : REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE COMITÉ MADA**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de reconduire monsieur Michel Bernard représentant municipal pour le dossier MADA.

À l'unanimité.

### **14. VARIA OUVERT**

#### **A- Suivi du plan d'action de la démarche MADA**

Le suivi des actions contenues au plan d'action MADA a été effectué par monsieur Michel Bernard auprès de Daniel Samson de la MRC de Montmagny.

#### **B- Suivi des activités du Chemin St-Rémi**

Madame Odile Blais commente le suivi de ce dossier.

#### **C- Suivi du dossier des abris d'hiver**

Monsieur Émile Tanguay effectue le suivi du dossier des abris d'hiver dont l'application du Règlement est complexe dans sa forme actuelle.

#### **D- Service de collecte de textiles**

Le conteneur dans lequel les citoyens peuvent déposer leurs textiles (vêtements) en surplus est situé près du garage municipal. Les vêtements et textiles recueillis seront vendus à un centre de tri et les profits redistribués à des organismes ou initiatives de la région.

#### **E- Communication de la FQM**

Une communication de la FQM portant sur la force de ses membres est remise aux membres du conseil.

#### **F- Document «Parcours de la candidate» en prévision des prochaines élections municipales**

Copie de document remise aux membres du conseil.

#### **G- Offre d'agent de la faune nuisible**

Johanne Lafleur (téléphone 418-466-1055) est disponible pour aider la population aux prises avec des problèmes de faune nuisible.

**H-** 125 ans de service des religieuses dans les villages de Bellechasse et ailleurs  
La présence des religieuses est soulignée depuis plus de 100 ans à Saint-Paul-de-Montminy.

**I-** Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement  
Une copie de l'avis reçu du MDDEFCC est remise aux membres du conseil.

**15 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions concernant la maison incendiée située au centre du village et de la pression de l'eau sont adressées aux membres du conseil.

**2017-07-14 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de lever la séance, il est 21h10.  
À l'unanimité.

---

Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 14 août 2017.